

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Procès-verbal de la réunion ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire des Bois-Francis, tenue le lundi 19 août 2019 à 19 h 00, au centre administratif de ladite Commission scolaire, 40, boulevard des Bois-Francis Nord, Victoriaville, et à laquelle sont présents :

Madame Paulette S. Rancourt, présidente
Madame Manon Aubry, commissaire
Madame Sylvie Bilodeau, commissaire
Monsieur Dany Boudreault, commissaire
Monsieur Jean-François Lafèche, commissaire
Madame Marilou Noreau, commissaire parent

Absences :

Monsieur Jacques Daigle, vice-président
Monsieur Guillaume Boisvert, commissaire

Sont également présents :

Monsieur Alain Desruisseaux, directeur général
Madame Marylène Plante, directrice générale adjointe
M^e Michael Provencher, secrétaire général

1.00 OUVERTURE DE LA RÉUNION ORDINAIRE

Constatant qu'il y a quorum, la présidente, madame Paulette S. Rancourt, déclare ouverte la réunion ordinaire du comité exécutif à 19 h 10.

1.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE14-857-1908

Madame Sylvie Bilodeau propose que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté et que madame la présidente soit autorisée à l'inverser en cas de besoin.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

1.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'AJOURNEMENT DE LA RÉUNION DU 26 JUIN 2019

CE14-858-1908

ATTENDU que le secrétaire général a fait parvenir à tous les commissaires dans les délais requis par la Loi sur l'instruction publique, copie du procès-verbal de l'ajournement de la réunion du 26 juin 2019;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Manon Aubry que, conformément aux dispositions de l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, le secrétaire général soit dispensé de donner lecture dudit procès-verbal et qu'il soit accepté tel que rédigé.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

2.00 RAPPORT DES SERVICES ÉDUCATIFS

3.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES FINANCIÈRES

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-859-1908 3.01 COMPTES À PAYER 2018-2019
- Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance, le dépôt de la liste des comptes à payer pour la période du 20 juin 2019 au 15 août 2019.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- 4.00 RAPPORT DU SERVICE DU SecrÉTARIAT GÉNÉRAL
- 5.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES INFORMATIQUES ET MATÉRIELLES
- 6.00 RAPPORT DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
- CE14-860-1908 6.01 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME CAROLINE RAMSAY
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Caroline Ramsay, éducatrice en service de garde à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé. Cette démission est effective compter du 7 août 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-861-1908 6.02 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME WYNA FILION
- Madame Marilou Noreau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Wyna Filion, éducatrice en service de garde à l'école Monseigneur-Grenier. Cette démission est effective compter du 7 août 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-862-1908 6.03 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME NANCY CHALIFOUX
- Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Nancy Chalifoux, éducatrice en service de garde à l'école La ribambelle Wilfrid-Labbé. Cette démission est effective compter du 5 août 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-863-1908 6.04 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR PHILIPPE DUFOUR
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de monsieur Philippe Dufour, éducateur en service de garde à l'école Saint-David. Cette démission est effective compter du 6 août 2019, à 16 heures.
- Unanimement résolu ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-864-1908

6.05 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MARIE-ÈVE LAROCHE

Madame Marilou Noreau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Marie-Ève Laroche, éducatrice en service de garde à l'école Saint-Médard. Cette démission est effective compter du 8 août 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-865-1908

6.06 EMBAUCHE, PERSONNEL DE SOUTIEN, ÉDUCATEURS OU ÉDUCATRICES EN SERVICE DE GARDE

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, la Commission scolaire des Bois-Francs procède à l'embauche d'éducateurs ou éducatrices en service de garde pour des postes réguliers à temps partiel, selon les modalités suivantes :

Nom	École(s)	Heures / semaine	Date effective
Jessica Bernier	Monseigneur-Milot La Sapinière Amédée-Boisvert	27,88	21 août 2019
Alexandra Chrétien	Notre-Dame (Plessisville) Jean-Rivard (Plessisville)	20,85	21 août 2019
Stéphanie Bergeron	Notre-Dame-des-Bois-Francs	20,07	21 août 2019
Kathy Lajeunesse	Monseigneur-Grenier	19,94	21 août 2019
Mélissa Provencher	Sainte-Famille (Victoriaville)	17,79	21 août 2019
Maude Marcoux-Dubois	Sacré-Coeur (Princeville)	17,43	21 août 2019
Kim-Lee Ramsay	Sainte-Marguerite-Bourgeoys Notre-Dame (Norbertville)	17,16	21 août 2019

Postes à caractère cyclique, de la fin août à la fin juin de chaque année scolaire.

Ces embauches sont effectuées conformément à la clause 7-1.11 de l'adaptation locale de la convention collective 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-866-1908

6.07 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME LYNDA LANDRY

ATTENDU que madame Lynda Landry a choisi un programme de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;

ATTENDU que madame Lynda Landry a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1er juillet 2024;

ATTENDU que madame Lynda Landry effectuera 80 % de sa tâche annuelle, du 1er juillet 2019 au 30 juin 2024;

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

ATTENDU que madame Lynda Landry prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2024, à 16 heures;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Dany Boudreault :

QUE la Commission scolaire des Bois-Francis accepte la demande de retraite progressive de madame Lynda Landry, agente de bureau, classe I au Service des ressources humaines, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.08 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 41-18),
MONSIEUR STÉPHANE CAMPAGNA

CE14-867-1908

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de gardien à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à monsieur Stéphane Campagna selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 28 août 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.09 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 55-18),
MADAME AUDREY MICHEL-LAROCHE

CE14-868-1908

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de secrétaire à la Polyvalente La Samare, soit attribué à madame Audrey Michel-Laroche selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
32,5 heures / semaine

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Période d'engagement

À compter du 5 août 2019

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.10 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME ÈVE GRANDMONT

CE14-869-1908

Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Ève Grandmont, secrétaire à l'école secondaire Le tandem. Cette démission est effective compter du 2 août 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.11 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MONSIEUR PATRICK MALENFANT

CE14-870-1908

Madame Manon Aubry propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de monsieur Patrick Malenfant, concierge, classe II aux écoles de la Croisée (St-Rosaire) et Sainte-Marie (Princeville). Cette démission est effective compter du 16 août 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.12 DÉMISSION, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME MYRIAM BOUCHARD

CE14-871-1908

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Myriam Bouchard, technicienne en éducation spécialisée à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte. Cette démission est effective compter du 10 août 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.13 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN

CE14-872-1908

Madame Marilou Noreau propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps partiel, de 24 heures par semaine, de technicienne ou technicien en loisirs à l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte. Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-873-1908 6.14 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 02-19),
MONSIEUR HUGUES GIROUARD
- Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicien de travaux pratiques à l'école secondaire Le boisé, soit attribué à monsieur Hugues Girouard selon les modalités suivantes :
- Statut d'emploi
- Emploi régulier à temps plein
- Tâche
- Du lundi au vendredi,
32,5 heures / semaine
- Période d'engagement
- À compter du 23 août 2019
- Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.
- Détail
- Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- CE14-874-1908 6.15 ANNULATION DU CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN,
PERSONNEL PROFESSIONNEL, MADAME MARIE-HÉLÈNE LEMAY
- Madame Manon Aubry propose d'accepter la demande d'annulation du congé sans traitement à temps plein de madame Marie-Hélène Lemay, psychoéducatrice, qui lui avait été accordé selon la résolution numéro CE14-841-1906 en date du 26 juin 2019.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- CE14-875-1908 6.16 DÉMISSION, PERSONNEL PROFESSIONNEL, MONSIEUR DOMINIC
PAQUET
- Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francis a reçu la démission, pour raisons personnelles, de monsieur Dominic Paquet, conseiller en orientation. Cette démission est effective compter du 9 août 2019, à 16 heures.
- Unanimentement résolu ADOPTÉ
- CE14-876-1908 6.17 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL (P.P. 10-
18), MADAME CÉLINE DOIRON
- Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste d'orthophoniste, soit attribué à madame Céline Doiron selon les modalités suivantes :

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,
17,5 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 3 septembre 2019

Détail

Le tout conformément à la clause 5-2.00 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.18 CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME CAROLINE MARQUIS

CE14-877-1908

Madame Marilou Noreau propose que, pour l'année scolaire 2019-2020, un congé sans traitement à temps plein, pour raisons médicales, soit accordé à madame Caroline Marquis, enseignante en adaptation scolaire (champ 01), à l'école Notre-Dame-de-l'Assomption (Victoriaville).

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.19 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME PATRICIA LAVIGNE

CE14-878-1908

Madame Sylvie Bilodeau propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour réorientation de carrière, de madame Patricia Lavigne, enseignante en mathématique et sciences (champ 13), à l'école secondaire Monique-Proulx. Cette démission est effective à compter du 4 juillet 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.20 DÉMISSION, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME ÉMILIE LAVEAULT

CE14-879-1908

Monsieur Dany Boudreault propose que soit consigné au procès-verbal de la présente séance que la Commission scolaire des Bois-Francs a reçu la démission, pour raisons personnelles, de madame Émilie Laveault, enseignante au primaire (champ 03), à l'école Saint-David. Cette démission est effective à compter du 30 juin 2019, à 16 heures.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.21 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN, MADAME LISA-MARIE DUBOIS

CE14-880-1908

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Lisa-Marie Dubois soit engagée selon les critères suivants :

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au préscolaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 02

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Cascatelle

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.22 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME ÉLOÏSE BOILARD

CE14-881-1908

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des
dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a
trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Éloïse Boilard
soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Saint-David

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants
2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-882-1908

6.23 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME WYNA FILION

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Wyna Filion soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Le manège

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-883-1908

6.24 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME NATHALIE NOLET

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Nathalie Nolet soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Le manège

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-884-1908

6.25 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME MÉLISSA SAULNIER BELZILE

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Mélissa Saulnier Belzile soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Monseigneur-Grenier

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-885-1908

6.26 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME JADE COUTURE-VERVILLE

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Jade Couture-Verville soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Notre-Dame-de-l'Assomption (Victoriaville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-886-1908

6.27 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME SAMUELLE L. GAGNON

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Samuelle L. Gagnon soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Pie-X

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-887-1908

6.28 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME QUEENIE RENAUD

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Queenie Renaud soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Centrale (St-Samuel)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-888-1908

6.29 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME ALEXANDRA DAIGLE

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Alexandra Daigle soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Notre-Dame (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-889-1908

6.30 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME JESSICA BERNIER

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Jessica Bernier soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Notre-Dame (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-890-1908

6.31 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME AUDREY B. ROY

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Audrey B. Roy soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Saint-Coeur-de-Marie (Tingwick)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-891-1908

6.32 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME ARIANE LABBÉ CHABOT

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Ariane Labbé Chabot soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Sainte-Marie (Warwick)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-892-1908

6.33 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME LYSANDRE MAHEU ROY

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Lysandre Maheu Roy soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École La Sapinière

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-893-1908

6.34 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME ÉLODIE GERVAIS

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Élodie Gervais soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École La Sapinière

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-894-1908

6.35 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME ROXANNE G. GRENON

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Roxanne G. Grenon soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 03

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École La Sapinière

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-895-1908

6.36 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME MARYKA BÉDARD

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Maryka Bédard soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en anglais au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 04

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
Écoles Saint-David, Notre-Dame-du-Perpétuel-Secours, Notre-Dame-de-l'Assomption (Daveluyville) et Jean-Rivard (Plessisville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-896-1908

6.37 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR SEAN PERREAULT

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Sean Perreault soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en anglais au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 04

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
Écoles Sainte-Thérèse (Val-Alain), Sainte-Julie (Laurierville), Bon-Pasteur (Lyster) et Notre-Dame (Notre-Dame-de-Lourdes)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-897-1908

6.38 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME CAROLE-ANNE PELLERIN

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Carole-Anne Pellerin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en anglais au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 04

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
Écoles Jean-XXIII (Inverness), Sainte-Famille (Plessisville), Marie-Immaculée (Ste-Sophie) et Saint-Coeur-de-Marie (St-Pierre-Baptiste)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-898-1908

6.39 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME LAURENCE ST-PIERRE

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Laurence St-Pierre soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en éducation physique et à la santé au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 05

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École La Myriade J.-P.-H.-Massicotte

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-899-1908

6.40 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR ANTOINE ALLARD

Monsieur Jean-François Lafèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Antoine Allard soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en éducation physique et à la santé au primaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 05

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
Écoles Sainte-Thérèse (Val-Alain), Centrale (Villeroy) et Notre-Dame (Notre-Dame-de-Lourdes)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-900-1908

6.41 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME MARIE-ÉLAINE TURGEON

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Marie-Élaine Turgeon soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en musique au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 10

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Le boisé

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-901-1908

6.42 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME MYLÈNE LÉVESQUE

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Mylène Lévesque soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblent un poste vacant en arts plastiques au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 11

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-902-1908

6.43 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME LÉA CHAMPEAU

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Léa Champeau soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en arts plastiques au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 11

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Le boisé

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-903-1908

6.44 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME LYNE BOUCHER

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Lyne Boucher soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en arts plastiques au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 11

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Le boisé

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-904-1908

6.45 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR GUILLAUME GIGUÈRE

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Guillaume Giguère soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en arts plastiques au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 11

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
Polyvalente La Samare

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-905-1908

6.46 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME SANDY GAGNON

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Sandy Gagnon soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-906-1908

6.47 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR PIERRICK MORIN

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Pierrick Morin soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 12

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
Polyvalente La Samare

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-907-1908

6.48 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME KARINE SIMONEAU

Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Karine Simoneau soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 12

Tâche éducative, école

36 pér. de 60 min. / 9 j
École Sainte-Marie (Princeville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-908-1908

6.49 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME CAROLINE MORIN

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Caroline Morin soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblér un poste vacant en français au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 12

Tâche éducative, école

36 pér. de 60 min. / 9 j
École Sainte-Marie (Princeville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-909-1908

6.50 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR JEAN-SÉBASTIEN NADEAU

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Jean-Sébastien Nadeau soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblér un poste vacant en mathématiques et sciences au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 13

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-910-1908

6.51 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME ANNE-MARIE LABBÉ

Madame Manon Aubry propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Anne-Marie Labbé soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en mathématiques et sciences au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 13

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
Polyvalente La Samare

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-911-1908

6.52 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME CATHERINE TREMBLAY

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Catherine Tremblay soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en mathématiques et sciences au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 13

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

CE14-912-1908

6.53 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR FRANÇOIS MONIZ

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur François Moniz soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en mathématiques et sciences au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 13

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École Sainte-Anne (Daveluyville)

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-913-1908

6.54 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR FRANCIS SAMSON

Monsieur Jean-François Laflèche propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Francis Samson soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en univers social au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 17

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Monique-Proulx

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF

CE14-914-1908

6.55 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MONSIEUR JONATAN ARPIN

Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, monsieur Jonatan Arpin soit engagé selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en univers social au secondaire

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignant régulier à temps plein
Champ 17

Tâche éducative, école

28,8 pér. de 75 min. / 9 j
École secondaire Le boisé

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-915-1908

6.56 ENGAGEMENT, PERSONNEL ENSEIGNANT À TEMPS PLEIN,
MADAME STÉFANIE BOUCHER

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, madame Stéfanie Boucher soit engagée selon les critères suivants :

Raison d'engagement

Comblé un poste vacant en enseignement du français langue seconde

Statut d'emploi, pourcentage, champ

Enseignante régulière à temps plein
Champ 20

Tâche éducative, école

2 760 min. / 10 j
École Le manège

Période d'engagement

À compter du 23 août 2019

Détail

Selon la convention collective des enseignantes et des enseignants 2015-2020.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-916-1908
- 6.57 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL ENSEIGNANT, MADAME ODETTE BOULIANE
- ATTENDU que madame Odette Bouliane a choisi un régime de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;
- ATTENDU que madame Odette Bouliane a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'elle soit admissible à la retraite le 1^{er} juillet 2024;
- ATTENDU que madame Odette Bouliane effectuera 80 % de la tâche éducative annuelle, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024;
- ATTENDU que madame Odette Bouliane prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2024;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par madame Sylvie Bilodeau :
- QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de madame Odette Bouliane, enseignante en musique (champ 10) à l'école Sainte-Marie (Princeville), selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-917-1908
- 6.58 RETRAITE PROGRESSIVE, PERSONNEL ENSEIGNANT, MONSIEUR FRANÇOIS BEAUDRY
- ATTENDU que monsieur François Beaudry a choisi un régime de mise à la retraite de façon progressive de 5 ans;
- ATTENDU que monsieur François Beaudry a demandé une confirmation de Retraite Québec à l'effet qu'il soit admissible à la retraite le 1^{er} juillet 2024;
- ATTENDU que monsieur François Beaudry effectuera 85 % de la tâche éducative annuelle, du 1^{er} juillet 2019 au 30 juin 2024;
- ATTENDU que monsieur François Beaudry prendra sa retraite au plus tard le 30 juin 2024;
- EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Dany Boudreault :
- QUE la Commission scolaire des Bois-Francs accepte la demande de retraite progressive de monsieur François Beaudry, enseignant en administration, commerce et informatique (spécialité 1), au Centre de formation professionnelle Vision 20 20, selon les modalités prévues à la convention collective et conformément à la Loi sur le Régime de retraite des employés du Gouvernement et des organismes publics (R.R.E.G.O.P.).
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-918-1908
- 6.59 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 01-19), MONSIEUR THIERRY GARDNER-NADEAU
- Madame Marilou Noreau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicien

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

de travail social aux Centre Monseigneur-Côté et d'éducation des adultes André-Morissette, soit attribué à monsieur Thierry Gardner-Nadeau selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps partiel

Tâche

Du lundi au vendredi,
24 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 26 août 2019

Ce poste est à caractère cyclique, de la fin août au 24 juin de chaque année scolaire.

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.60 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL (P.P. 02-19), MADAME GENEVIÈVE MCDONALD

CE14-919-1908

Madame Sylvie Bilodeau propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de conseillère d'orientation aux Services éducatifs Jeunes - FP - FGA, soit attribué à madame Geneviève McDonald selon les modalités suivantes :

Statut d'emploi

Emploi régulier à temps plein

Tâche

Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine

Période d'engagement

À compter du 20 août 2019

Détail

Le tout conformément à la clause 5-2.00 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

6.61 ABOLITION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN

CE14-920-1908

Madame Manon Aubry propose que, suite à la démission de monsieur Yvon Payeur, le poste de technicien en électronique au Service des ressources informatiques et matérielles devenu ainsi vacant soit aboli.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

- CE14-921-1908 6.62 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
- Madame Sylvie Bilodeau propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35 heures par semaine, de technicienne ou technicien en informatique au Service des ressources informatiques et matérielles.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-922-1908 6.63 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN
- Monsieur Dany Boudreault propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35 heures par semaine, de technicienne ou technicien en bâtiment au Service des ressources informatiques et matérielles.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-923-1908 6.64 CRÉATION DE POSTE, PERSONNEL PROFESSIONNEL
- Monsieur Jean-François Laflèche propose que le Service des ressources humaines procède à l'ouverture d'un poste régulier à temps plein, 35 heures par semaine, d'analyste au Service des ressources informatiques et matérielles.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-924-1908 6.65 CONGÉ SANS TRAITEMENT À TEMPS PLEIN, PERSONNEL DE SOUTIEN, MADAME ÉLODIE GRENIER
- Madame Sylvie Bilodeau propose que, du 28 août 2019 au 23 juin 2020, un congé sans traitement à temps plein, pour raisons personnelles, soit accordé à madame Élodie Grenier, technicienne en éducation spécialisée à l'école secondaire Le boisé, le tout conformément à l'article 5-10.01 de la convention collective en vigueur.
- Unanimement résolu ADOPTÉ
- CE14-925-1908 6.66 ATTRIBUTION DE POSTE, PERSONNEL DE SOUTIEN (P.S. 39-18), MADAME CHANTAL SÉVIGNY
- Monsieur Dany Boudreault propose que, sous réserve du respect des dispositions applicables de la Loi sur l'instruction publique en ce qui a trait à la vérification des antécédents judiciaires, le poste de technicienne en organisation scolaire aux Services éducatifs Jeunes - FP - FGA, soit attribué à madame Chantal Sévigny selon les modalités suivantes :
- Statut d'emploi
- Emploi régulier à temps plein
- Tâche
- Du lundi au vendredi,
35 heures / semaine
- Période d'engagement
- À une date à être déterminée avec la direction

**PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS
COMITÉ EXÉCUTIF**

Détail

Le tout conformément à la clause 7-1.11 de la convention collective.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

CE14-926-1908

6.67 PLAN D'EFFECTIF 2019-2020, PERSONNEL DE SOUTIEN, SECTEUR DE L'ADAPTATION SCOLAIRE (E.H.D.A.A.)

Madame Marilou Noreau propose que le plan d'effectif 2019-2020 du personnel de soutien, secteur de l'adaptation scolaire (E.H.D.A.A.), soit adopté tel que présenté dans le document numéro CE14-926-1908.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

7.00 RAPPORT DU SERVICE DE L'ÉDUCATION DES ADULTES ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

8.00 RAPPORT DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE

9.00 RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

CE14-927-1908

10.00 CLÔTURE DE LA SÉANCE

Aucun autre sujet n'étant inscrit à l'ordre du jour, madame Manon Aubry propose la levée de la présente séance du comité exécutif à 19 h 38.

Unanimement résolu

ADOPTÉ

Paulette S. Rancourt, présidente

Michael Provencher, secrétaire général